

## Vertu et corruption, l'enquête Cannon 1892-1914

Samuel Rooke

Volume 22, numéro 2, 2016

Spécial académique. L'histoire régionale, de la théorie à la pratique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/83686ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec  
La Fédération Histoire Québec

### ISSN

1201-4710 (imprimé)  
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Rooke, S. (2016). Vertu et corruption, l'enquête Cannon 1892-1914. *Histoire Québec*, 22(2), 31–34.

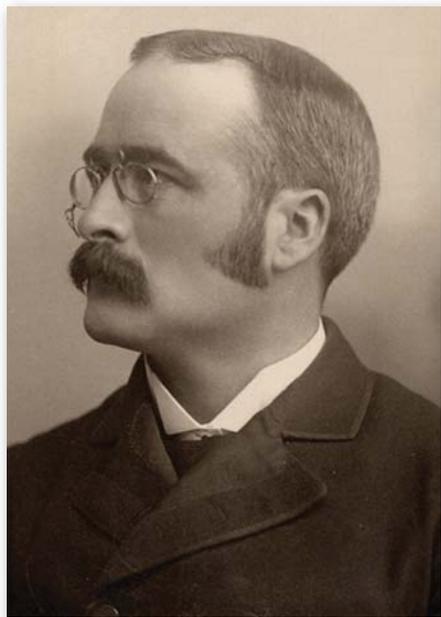
# Vertu et corruption, l'enquête Cannon 1892-1914

par Samuel Rooke

*Bachelier du programme d'histoire à l'Université Laval, Samuel Rooke s'intéresse à l'identité nationale, aux représentations collectives du passé ainsi qu'à l'histoire publique et sociale. Dans le cadre de sa maîtrise avec J. Létourneau, il s'interroge quant aux négociations des événements traumatiques dans les sociétés contemporaines, notamment à la construction mémorielle de la Conquête britannique de la Nouvelle-France dans le Québec d'aujourd'hui. Adeptes des approches transdisciplinaires et transnationales, S. Rooke s'inspire des sciences historiques et sociales afin de produire des textes éclectiques et comparatifs. De plus, l'auteur perçoit la discipline de l'histoire et des sciences humaines en général comme un véhicule actuel utilisant le passé pour saisir la complexité des sociétés contemporaines; l'histoire s'engage et l'historien devient un acteur social investi.*

Dans le premier numéro du journal *Le Devoir*, le 10 janvier 1910, Henri Bourassa publie un article relatif au « devoir public »<sup>1</sup>. Cet article réfère à la récente publication des résultats de la Commission royale d'enquête sur l'administration des affaires de la cité de Montréal, le 13 décembre 1909.

Effectivement, en avril 1909, le Comité des citoyens de la ville demande la tenue d'une commission royale d'enquête au premier ministre du Québec, Lomer Gouin, qui accepte et désigne le juge Lawrence J. Cannon pour la présider. Portée



Lawrence J. Cannon, 1890.

(Source : BAMQ P560,S2,D1,P722.

Disponible sur *Encyclopédie biographique du Canada*, à l'adresse : [http://www.biographi.ca/fr/bio/cannon\\_lawrence\\_john\\_15F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/cannon_lawrence_john_15F.html))

par le concept du bon gouvernement, la commission Cannon a pour motif « d'enquêter sur une question d'intérêt public et de faire rapport »<sup>2</sup> afin de connaître l'« idée exacte des abus et des irrégularités dans l'administration civique » de la ville<sup>3</sup>. En s'intéressant au contexte municipal de Montréal de 1892 à 1914 et à celui du macrocosme qu'est l'Amérique du Nord, l'étude de la commission Cannon permettra de comprendre la portée de l'intervention d'État liée aux concepts de vertu et de corruption. La commission, bien qu'ayant fourni des résultats limités, s'intègre dans un changement idéologique concernant l'attitude des gouvernements envers l'économie.

## Montréal à l'aube du xx<sup>e</sup> siècle

En 1892, le 250<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Montréal marque le début d'un essor remarquable pour la ville. Au-delà des célébrations, l'entrée progressive dans le xx<sup>e</sup> siècle est pour Montréal synonyme de prospérité générale : forte activité économique, plus grande place à la culture et au milieu scientifique, augmentation considérable de la population, achalandage portuaire important, électrification des services, etc. Au même moment, l'essor de l'activité industrielle, généré par une baisse des taxes foncières, mène les grands capitalistes vers un âge d'or<sup>4,5</sup>. Par le fait même, de riches propriétaires industriels, représentant 10 % de la population et généralement anglophones, s'installent dans la ville pour prospérer<sup>6,7</sup>. Aidés par une

politique de laisser-faire, ces propriétaires détiennent souvent de puissants monopoles, conséquence du phénomène de compétition entre entreprises<sup>8</sup>.

Ce laisser-faire découle indirectement de la réforme politique municipale de 1874. Selon le nouveau système politique montréalais, les citoyens élisent une assemblée constituée d'échevins représentant un parti politique et d'un maire à laquelle s'ajoutent les « comités de citoyens » qui ont pour but le bien de tous les habitants. Dès le début de la réforme, le parti des populistes domine la sphère politique. Majoritaires à l'assemblée en 1894, les populistes renoncent à ce que le gouvernement municipal intervienne au sein du développement économique, favorisant ainsi les riches propriétaires industriels. S'ajoutent à ce développement de nouvelles mesures libérales décrétées par le maire Raymond Préfontaine, élu en 1898, telles que des accords sur les fusions d'entreprises et des exemptions de taxes pour attirer les commerçants et industriels<sup>9</sup>. Cette situation devient vite un Klondike pour les grands investisseurs montréalais<sup>10</sup>.

Cependant, le parti des réformistes s'oppose à ces mesures libérales et désapprouve la formation de monopoles. Les réformistes accusent aussi le maire Préfontaine de favoriser le patronage et les classes bourgeoises aux dépens du reste de la population. Par ailleurs, le futur membre des

réformistes Herbert B. Ames publie en 1894 le rapport *The city below the hill* déplorant l'état des quartiers ouvriers de Saint-Antoine et de Sainte-Anne. Dans ces quartiers majoritairement francophones, 85 % de la population vit dans des conditions déplorables et inadéquates<sup>11</sup> : plusieurs ghettos surpeuplés se forment, puis les bâtiments en bois sont insalubres et dangereux, sans compter les problèmes d'eau<sup>12</sup>. L'état de santé des ouvriers demeure problématique, car l'accès aux services de santé, alors privés, est limité<sup>13</sup>. Les services scolaires et sociaux ne sont guère adaptés à une population grandissante. L'instabilité, les inégalités sociales et les conditions de vie ouvrières connaissent un écho en politique municipale, parce que ces citoyens revendiquent une intervention de la Ville.

### Opposition aux populistes

En 1896, les réformistes veulent éliminer le système monopolistique découlant des mesures libérales instaurées par les populistes<sup>14</sup>. Ainsi, sous la pression des réformistes, plusieurs enquêtes publiques sont tenues afin d'investiguer sur les services publics, comme ceux de la police, des aqueducs et de la voirie. Les conclusions scandalisent : les populistes sont accusés de corruption<sup>15</sup>. Les réformistes réagissent et se présentent à la population comme un gouvernement responsable anticorruption. Mais, seuls, ils ne peuvent agir concrètement.

Au même moment, les ouvriers et certains syndicats, soumis à leur condition de classe, se mobilisent et demandent une réforme du système

libéral<sup>16,17</sup>. Par le fait même, divers types de manifestations ouvrières éclatent dans la ville. Par exemple, en réaction au refus d'une augmentation salariale de 3 ¢ destinée aux ouvriers de la Montreal Cotton Compagny, 200 employés font la grève en 1900, paralysant les 3000 autres travailleurs de la même entreprise. La mairie Préfontaine réagit en mobilisant l'armée afin de protéger la compagnie qui possède le monopole sur le coton<sup>18</sup>. Un an plus tard, une conflagration liée au mouvement ouvrier détruit plus d'une cinquantaine d'établissements commerciaux au cœur du quartier des affaires en plein centre-ville<sup>19</sup>. Ces mouvements sociaux, qui découlent des conditions de vie ouvrières précaires et de l'opposition au système économique qui assujettit les ouvriers, veillent à l'ingérence de la politique au sein du laisser-faire alors en vigueur.

Parallèlement à cette agitation populaire, les chambres de commerce adhèrent en 1906 aux comités de citoyens qui les mandatent d'enquêter sur la gouvernance populiste. Des contrats douteux entre les monopoles et la mairie populiste sont découverts. Non seulement cette collusion est perçue comme immorale, mais elle affecte aussi la population, car les prix imposés par les monopoles deviennent trop élevés pour les produits vendus ou les services rendus<sup>20,21</sup>.

Les scandales politiques et économiques ainsi que les conditions précaires des ouvriers incitent les médias à se joindre aux contestations. Ces derniers utilisent l'argument

du « bien commun » et s'imposent comme défenseurs de la population<sup>22</sup>. L'opposition des médias s'accroît dès 1905 en raison des fusions municipales qui provoquent l'augmentation du nombre d'échevins à la mairie de Montréal. Par le fait même, le processus politique municipal s'alourdit et le doute quant à l'honnêteté des populistes est semé par la presse<sup>23</sup>. Cette situation, mélangée aux autres scandales, exacerbe les journalistes, qui demandent alors un meilleur contrôle politique. Finalement, grâce à la pression ouvrière, politique, économique et médiatique ainsi qu'à la demande d'un comité de citoyens, Gouin accepte qu'une commission royale soit tenue. Ainsi, la commission Cannon débute le 17 avril 1909 et se termine le 13 décembre de la même année.

### Regard sur l'Occident, l'économie et la politique

Le contexte politique de Montréal n'est cependant pas unique et découle d'une situation qui s'observe partout en Occident. Effectivement, les théories économiques libérales et bourgeoises permettent aux pays occidentaux de s'industrialiser au XIX<sup>e</sup> siècle par l'instauration du capitalisme libéral. Cependant, les sociétés connaissent un changement vers 1890 et le capitalisme devient « sauvage ». Cette version hypertrophiée du libéralisme écarte l'action des gouvernements de la sphère économique, au nom du laisser-faire, qui est dès lors laissée aux mains des patrons d'entreprises privées, souvent aidés par des politiciens corrompus<sup>24</sup>. Cette pratique provoque de nombreuses conséquences : augmentation des inégalités sociales, crises économiques répétées, corruption politique.

En réaction à cette nouvelle pratique économique, les opposants au principe qui la soutient mènent des commissions d'enquête, actions qui deviennent par le fait même le fer de lance du concept de gouvernement responsable. Celles-ci ont pour objectif l'intervention des politiciens dans les sphères économique et sociale.

**Pour assurer le triomphe des idées sur les appétits, du bien public sur l'esprit de parti, il n'y a qu'un moyen : réveiller dans le peuple, et surtout dans les classes dirigeantes, le sentiment du devoir public sous toutes ses formes : devoir religieux, devoir national, devoir civique. De là le titre de ce journal qui a étonné quelques personnes et fait sourire certains confrères.**

Passage choisi de l'article d'Henri Bourassa intitulé Avant le combat - Janvier 1910.

(Source : wikicache, site du Devoir,

<http://www.ledevoir.com/non-classe/324456/avant-le-combat>)

Conséquemment, le nombre de commissions d'enquête s'accroît considérablement au Canada entre 1897 et 1947<sup>25</sup>. Les acteurs politiques américains agissent de façon semblable, puisque les trusts, fusions entre compagnies qui s'associent à la sphère politique, augmentent et détiennent de plus en plus de pouvoir économique et politique<sup>26,27</sup>. Par exemple, la Standard Oil, trust dominant qui possède le monopole sur l'essence, est démantelée en 1909 par le Judiciary Committee après une commission lancée par le Commissioner of Corporations. En Europe, la situation n'est pas moins différente<sup>28</sup>.

Afin de s'opposer aux conséquences du laisser-faire, l'interventionnisme des « bons gouvernements » devient alors la solution<sup>29</sup>. Il faut cependant attendre 1935 pour qu'il y ait une première intervention concrète d'envergure. Effectivement, après plusieurs années de crise dues au krach de 1929, le président américain Roosevelt met en place son New Deal dont l'objectif est l'intervention de l'État dans les sphères économique et sociale<sup>30</sup>. Mais ce n'est qu'à la suite de la Seconde Guerre mondiale que les gouvernements, tant nord-américains qu'euro-péens, décident d'intervenir fermement en appliquant la doctrine économique nommée « keynésianisme »; l'État providence s'installe progressivement pour contrer les effets pervers du libéralisme et limiter l'abus des politiciens corrompus liés à des patrons d'entreprises souvent monopolistiques<sup>31</sup>. La situation montréalaise s'incruste donc dans ce contexte de changement idéologique plus large.

Justement, les recommandations de la commission Cannon s'intègrent dans une prise de conscience des limites du capitalisme alors altéré par certains individus. Tel que découvert par cette commission, le patronage gangrène Montréal, les échevins favorisent les monopoles, 25 % du budget correspond à des malversations et les services policiers et pompiers sont élaboussés par des nominations illégales<sup>32</sup>. Pour enrayer

cette corruption, la commission propose des réformes interventionnistes issues du concept de bon gouvernement, notamment celle de la mise en place du Bureau des commissaires, ancêtre de l'actuel Comité exécutif<sup>33</sup>. De leur côté, les réformistes gagnent les élections de 1910. Cependant, les notions de vertu et de corruption demeurent obscures.

### **Vertu et corruption**

La commission Cannon n'expose cependant pas une division simpliste entre héros et vilains. Malgré les résultats accusateurs de celle-ci, une volonté certaine des acteurs politiques, économiques, populaires et médiatiques ainsi que des actions certes concrètes, la cohésion est absente du discours du bon gouvernement. De ce fait, plusieurs monopoles resteront en place malgré un nouvel encadrement juridique. Également, les populistes reviendront au pouvoir en 1914, car l'administration réformatrice s'essouffle et ne peut assumer toutes les dépenses promises. Ainsi, l'économie de la ville s'amointrit à la veille de la Grande Guerre, le chômage augmente et la population se lasse des projets réformistes<sup>34</sup>. Conséquemment, la situation des ouvriers ne change guère : elle ne fait que se soumettre aux nouvelles conditions économiques, qui, dans les faits, demeurent plutôt semblables.

Cependant, il est vrai que la commission Cannon apporte son lot de changements nécessaires : elle s'avère le contrepois de mesures capitalistes frelatées et de fraudes certaines, mais sans renier le libéralisme comme fonctionnement économique. Ce bon gouvernement n'est qu'une manière d'entraîner des changements au plan municipal sans modifier le fondement structurel de l'économie libérale. Effectivement, les choix personnels d'entrepreneurs et d'échevins, soumis à un cadre administratif désuet dont les failles peuvent être facilement exploitées selon le contexte économique du moment, constituent le cœur du problème.

Finalement, le contexte de Montréal entre 1892 et 1914 permet de comprendre un changement politique et économique de plus grande envergure, s'inspirant de la dichotomie subjective de la vertu et de la corruption. La situation de Montréal et les acteurs qui ont participé à la mise en application de la commission, liés aux événements internationaux similaires, montrent que le concept de bon gouvernement se situe à la base d'une prise de conscience politique. Il s'avère donc pertinent de porter une attention particulière au discours de la vertu et de la corruption afin d'expliquer un courant historique à plus grande échelle. Le cas de Montréal demeure semblable à nombre d'histoires où le problème, engendré par un contexte économique précis, réside dans l'abus commis par certains individus défendant leurs intérêts personnels. Ainsi, l'interventionnisme des réformistes s'enracine dans une vague de critiques du libéralisme économique où vertu et corruption s'entremêlent. L'intervention d'État semble être la suite logique des changements que connaîtra la société occidentale. Elle modifiera les rapports entre les sphères sociale, économique et politique. Ce changement provoquera dès lors de nouvelles conséquences au cours du xx<sup>e</sup> siècle.

Plus près de nous, et dans la plus ironique des situations, l'opération Marteau, qui s'attaqua à la collusion municipale, voit le jour en octobre 2009, soit cent ans après la commission Cannon. De plus, l'année 2012 est marquée par l'ouverture de la commission Charbonneau, qui enquête sur la corruption politique liant des organisations privées à la sphère politique tant municipale que provinciale. Il faut croire que les concepts de vertu, mais surtout de corruption, s'adaptent à chaque époque.

## Notes

---

- 1 BOURASSA, Henri, «Avant le combat», *Le Devoir*, Montréal, lundi 10 janvier 1910, première page.
- 2 GOW, Ian, *Le rôle des commissions d'enquête dans le système parlementaire*, consulté en ligne.
- 3 CANNON Laurence, *Rapport sur l'administration de la ville de Montréal*, 1909, p. 4.
- 4 GORDON, Alan, *Making the public past, The contested terrain of Montréal's public memories 1891-1930*, p. 382.
- 5 PRÉVOST, Robert. *Montréal la folle entreprise*, p. 388.
- 6 LINTEAU, Paul-André, *Histoire de Montréal depuis la confédération*, p. 209.
- 7 *Ibid.*, p. 211.
- 8 *Ibid.*, p. 253.
- 9 Dagenais, Michel, *La démocratie à Montréal de 1830 à nos jours*, p. 24.
- 10 Linteau, *Op.cit.*, p.254.
- 11 Copp, J.T., « The condition of the working class in Montréal », *Communication histoire, 1897-1920*, p.1.
- 12 *Ibid.*, p.2.
- 13 Linteau, *Op.cit.* p. 218.
- 14 *Ibid.*, p. 101-102.
- 15 DAGENAI, Michel, *Op. cit.*, p. 23.
- 16 *Ibid.*
- 17 Ville de Montréal, « Les fraudes électorales », *La démocratie à Montréal*, en ligne.
- 18 PRÉVOST, Robert, *Op. Cit.*, p. 397.
- 19 *Id.*
- 20 LINTEAU, *Op.cit.*, p. 258.
- 21 ROY, Fernande, *Progrès, harmonie, liberté*, p. 84.
- 22 LINTEAU, Paul-Ancré, *Brève histoire de Montréal*, p. 100.
- 23 LINTEAU, Paul-André, *Histoire de Montréal depuis la confédération*, p. 247.
- 24 BAKAU, Joel, *La corporation*, p. 21-22.
- 25 GOW, Ian, *Op. Cit.*
- 26 LACROIX, Jean-Michel, *Histoire des États-Unis*, p. 276, 286.
- 27 ASSELIN, Olivar, *La leçon que Montréal doit tirer de l'expérience des États-Unis*, p. 7.
- 28 LACROIX, *Op.cit.*, p. 306.
- 29 RÉMOND, René, *Op. Cit.*, p. 22-23.
- 30 LACROIX, Jean-Michel, *Op. Cit.*, p. 287.
- 31 *Ibid.*, p. 364-365.
- 32 CANNON, Laurence, *Op. Cit.*, p. 73.
- 33 Ville de Montréal, « La naissance du Bureau des commissaires », *La démocratie à Montréal*, en ligne.
- 34 LINTEAU, Paul-André, *Histoire de Montréal depuis la confédération*, p. 284.

Montréal Cotton Mills, Valleyfield, QC, about 1900. (Source : McCordeum MP-1985.31.9, <http://www.musee-mccord.qc.ca/en/collection/artifacts/MP-1985.31.9?Lang=1&accessnumber=MP-1985.31.9>)